



HAL
open science

Licence Psychologie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

| Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Psychologie. 2014, Rectorat de Lille. hceres-02037072

HAL Id: hceres-02037072

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037072v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Psychologie

de l'Institut Catholique de Lille

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Evaluation des diplômes Licences – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Établissement déposant : Institut Catholique de Lille

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Psychologie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3LI150008231

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Faculté libre des Lettres et Sciences Humaines - Lille.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention de licence de *Psychologie* est organisée avec deux années de tronc commun comprenant des options (deux enseignements complémentaires « Découverte » en L1 et deux unités d'enseignement libres en L2) et deux parcours en troisième année : un parcours P *Psychopathologie* et un parcours S *Psychologie sociale et du travail*. Il s'agit d'une formation généraliste en psychologie préparant principalement à l'entrée en master de psychologie, les deux diplômes étant nécessaires à l'obtention du titre de psychologue. On y trouve des enseignements tant théoriques que méthodologiques de l'ensemble des sous-disciplines de la psychologie (psychologie sociale, générale, différentielle, du développement, psychopathologie, psychobiologie), ainsi que les neurosciences, les statistiques, l'anglais, une seconde langue vivante, l'informatique et la pharmacologie. La troisième année est l'occasion pour les étudiants de faire un stage de 120 heures, ainsi qu'un travail d'étude et de recherche. Elle comporte au total 1366 heures d'enseignement hors stage (460 en L1, 474 en L2 et 432 en L3) avec des effectifs moyens sur les cinq dernières années de 129 étudiants en L1, 97 en L2 et 83 en L3.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence est clairement bâtie sur le schéma « L1 généraliste, L2 consolidation, L3 spécialisation ». Des unités d'enseignement « Découverte » en S2 permettent aux étudiants de faire de la sociologie, de la communication, de l'anthropologie et de l'ethnologie ou du droit. Les contenus de l'ensemble des enseignements sont clairement détaillés dans les annexes du dossier et permettent de juger très positivement la pertinence et la cohérence de l'offre. Le rapport cours magistraux (CM)/travaux dirigés (TD) pourrait être amélioré au profit de plus de TD (actuellement 62 % CM et 38 % TD). Les modalités de contrôles de connaissances sont renseignées et indiquent une quasi généralisation du contrôle continu, ce qui est une bonne chose. On notera toutefois que seuls les enseignements de langue sont évalués à l'oral et que ce type d'évaluation pourrait se développer. Deux enseignements complémentaires de langues vivantes sont enseignés à chaque semestre, dont un obligatoirement d'anglais, ce qui assure une bonne préparation pour la lecture des articles scientifiques. L'évaluation des enseignements par les étudiants est systématique pour chaque unité d'enseignement à la fin du semestre.

Outre la semaine de pré-rentrée organisée par les responsables et durant laquelle chaque primo-entrant se voit attribuer un parrain ou une marraine, un étudiant de L2 ou L3 qui assurera un tutorat d'accompagnement, chaque étudiant peut être reçu à sa demande par un enseignant en cas de difficulté. Les effectifs étant modestes, les absents sont vite identifiés et invités à être reçus en entretien individuel par le vice-doyen. Les taux de réussite sont excellents puisque, sur les cinq dernières années, ils sont de 78 % en L1, 87 % en L2 et 93 % en L3. Les réorientations sont référencées avec précision et concernent surtout les L1. Les passerelles semblent possibles sur de nombreuses mentions de licence dont la licence *LLCE Anglais* ou la licence de *Droit*. La mobilité étudiante est elle aussi très bien renseignée, et 10 à 15 % des L3 partent faire un semestre à l'étranger, en majorité à destination de l'Amérique du nord. La mobilité entrante est également détaillée. Il y a un dispositif d'intégration des étudiants en situation de handicap en collaboration avec le pôle handicap, dépendance et citoyenneté de l'Institut Catholique de Lille.

Les poursuites en master sont pensées majoritairement à destination d'un master de *Psychologie*, mais également d'un master *Métiers de l'enseignement et de la formation* (MEF) (des UE « Education et apprentissage » et « Les problématiques de la formation » sont proposées en L3). Les deux parcours ouverts en L3 correspondent parfaitement aux deux spécialités de master de l'Institut (*Psychopathologie clinique* et *Travail et santé*). L'information donnée aux étudiants se fait notamment au sein de l'UE « Ateliers professionnels » en L2. L'unité d'enseignement « Découverte professionnelle » en L3 est un lieu de réflexion et d'interaction autour du projet professionnel de l'étudiant. C'est l'occasion pour l'étudiant de passer un inventaire d'intérêts professionnels. La méthodologie de recherche d'emploi (rédaction de CV et de lettres de motivation) y est également abordée. Le point faible du dossier concerne les poursuites d'études : soit elles sont mal renseignées, soit elles sont vraiment très faibles, car les chiffres fournis indiquent que seuls 4 % des diplômés s'inscrivent en master (on peut toutefois noter qu'il s'agit peut-être des masters de l'établissement uniquement et que le master de *Psychologie* n'a ouvert qu'à la rentrée 2012 - ce qui n'est par ailleurs pas indiqué dans le dossier). Sur le même tableau, on peut voir qu'aucun étudiant ne s'est inscrit dans la vie professionnelle après sa licence.

L'équipe pédagogique comprend 12 enseignants-chercheurs dont 9 en 16^{ème} section. Elle est complétée par 31 non-enseignants-chercheurs sans qu'il soit possible d'identifier qui est extérieur à l'établissement et qui ne l'est pas. Il semble que les non enseignants-chercheurs assurent à peu près le quart de la charge d'enseignements. Un conseil de perfectionnement se réunit annuellement, en plus d'un conseil de la faculté qui se réunit mensuellement. La présence d'étudiants dans ces conseils n'est pas indiquée, mais le travail qui y est accompli montre l'investissement de l'équipe dans la réussite des étudiants. Le public n'est pas décrit en termes de provenance académique (bac, VAE...), mais en termes géographiques exclusivement. On ignore également s'il existe une sélection à l'entrée de la licence. L'évaluation des enseignements est largement prise en compte dans le pilotage de la formation et est présentée de façon synthétique dans le dossier. La valorisation du diplôme semble être l'une des priorités de l'équipe qui participe à de nombreux forums et autres manifestations d'informations.

- Points forts :

- Les taux de réussite sont très bons et indiquent un excellent suivi des étudiants.
- L'anglais à chaque semestre, un stage obligatoire de 120 heures en L3 et l'élaboration d'un travail d'étude et de recherche sont autant de signes d'enseignements à et par la recherche et d'une pré-professionnalisation importante.
- Une équipe de responsables qui paraît dynamique et impliquée.

- Points faibles :
 - La population étudiante n'est pas décrite, pas plus que ne l'est le devenir des étudiants, qu'ils soient ou non diplômés.
 - Le contrôle des connaissances semble se faire surtout à l'écrit.

- Recommandations pour l'établissement :

La mention a très bien évolué depuis la dernière évaluation et on ne peut qu'encourager l'équipe à continuer ; néanmoins une attention particulière devrait être portée à la description de la population étudiante et surtout à son devenir.



Observations de l'établissement

Evaluation des diplômes - Licences-Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Etablissement déposant : Institut Catholique de Lille

Mention : Psychologie

Domaine : Sciences Humaines et Sociales

Demande n° S3LI150008231

En réponse à l'évaluation réalisée par l'AERES, nous prenons en considération les points forts, les points faibles et les recommandations.

Nous notons les points forts suivants :

- « Les taux de réussite sont très bons et indiquent un excellent suivi des étudiants,
- L'anglais à chaque semestre, un stage obligatoire de 120 heures en L3 et l'élaboration d'un travail d'étude et de recherche sont autant de signes d'enseignements à et par la recherche et d'une pré-professionnalisation importante,
- Une équipe de responsables qui paraît dynamique et impliquée ».

En réponse aux points faibles suivants :

- « Le contrôle des connaissances semble se faire surtout à l'écrit,
- La population étudiante n'est pas décrite, pas plus que le devenir des étudiants, qu'ils soient ou non diplômés ».

Concernant le contrôle de connaissances, il se réalise effectivement à l'écrit pour les examens. En plus des évaluations des UE de langues vivantes, certaines épreuves de contrôle continu proposent des formes d'évaluation différentes : écrits, dossiers, exposés ou encore oraux. Pour exemples :

- UE 16 : Méthodologie sociale et du travail
- UE 25 : Approche des grands courants de la psychopathologie,
- UE 26 : Psychologie des systèmes complexes,
- UE 27 : Psychopathologie de l'enfant

Concernant la description et le suivi de la population étudiante, les recommandations formulées ci-dessus seront prises en compte à savoir le suivi détaillé de la population des étudiants de licence. Des compléments d'informations au dossier sont joints en annexe 1.

L'équipe pédagogique tiendra compte des recommandations formulées à l'établissement :

« on ne peut qu'encourager l'équipe à continuer ; néanmoins une attention devrait être portée à la description de la population étudiante et surtout à son devenir ».

Fait à Lille, le 14 mars 2014.

Pierre Giorgini

Recteur

Institut Catholique de Lille

Annexe 1

Réponse évaluation Licence - Sciences Humaines et Sociales - Psychologie

Baccalauréat d'origine	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013
TITRE ETRANGER	0,88	0,76	0,85		
ES (ÉCONOMIQUE ET SOCIALE)	35,09	33,58	41,03	32,50	31,7
L (LITTÉRAIRE)	16,67	19,85	18,80	12,50	19,51
S (SCIENTIFIQUE)	39,47	37,40	34,19	48,33	39,02
SMS (SCIENCES MÉDICO-SOCIALES)	4,39	2,29	2,56	1,67	2,44
STG (SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE GESTION)	0,88	2,29	1,71	0,83	4,88
STL (SCIENCES ET TECHNOLOGIES DE LABORATOIRE)	1,75			2,50	1,63
STT (SCIENCES ET TECHNOLOGIES TERTIAIRES)	0,88			0,83	
STAE SC. et TECHNOLOGIE de l'AGRONOMIE et de l'ENVIRONNEMENT		0,76	0,85		
STI (SCIENCES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES)		0,76			0,81
STPA (SCIENCES et TECHNOLOGIE du PRODUIT AGRO-ALIMENTAIRE)		0,76			
Bac professionnel tertiaire				0,83	
DAEU (A ou B)					

Tableau 1: Répartition des étudiants de Licence 1 de psychologie en fonction de leur baccalauréat d'origine (en pourcentage par année)

Etablissement	Année universitaire				
	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013
Lycée d'état	24,56	31,30	26,5	30,83	29,27
Lycée privé	60,52	51,9	62,39	60,83	62,60
Etablissement étranger		1,53	0,85		0,81
Université et assimilé		0,76			0,81
autre	14,91	14,5	10,26	8,33	6,5

Tableau 2 : Etablissement d'origine des étudiants de Licence 1 de psychologie (en pourcentage par année)

Année	Niveau	Nombre de départ	Destination
2009	LICENCE 1	4	PCEM1, Licence « Lettres Modernes », 1 ^{er} année d'orthophonie, Licence 2 « Commerce et Management »
	LICENCE 2	0	
	LICENCE 3	1	Master « Médiation Interculturelle »
2010	LICENCE 1	8	Licence de Droit, Licence de Sociologie, Licence de Cinéma, Licence « Sciences de l'éducation », STAPS Licence LCE Anglais, Licence « Marketing Direct » (2)
	LICENCE 2	2	Licence « Sciences de l'éducation », DUFL Latin
	LICENCE 3	3	Master 1 « Enseignement », Licence 1 LCE Anglais, Master 1 MEEF
2011	LICENCE 1	4	Licence 1 Histoire de l'art (2), Licence 1 LCE Anglais (2)
	LICENCE 2	2	Licence « Sciences de l'éducation » (2)
	LICENCE 3	5	Master 1 « Métiers de la communication », Licence 1 LCE Anglais, Licence 1 LCE Allemand, Master 1 « Linguistique », Licence SEFA
2012	LICENCE 1	5	Licence LCE Anglais, Licence sciences Technologie Santé, Licence Droit, DUT Info Com Métiers du livre et du patrimoine, Licence MCC
	LICENCE 2	1	Licence 3 Pluridisciplinaire
	LICENCE 3	2	Non-renseigné (2)

Tableau 3 : Devenir des étudiants après une ou plusieurs années de licence de psychologie